

NOMENCLATURE : 09-01

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 OCTOBRE 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20251008-DLB23_08102025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2025

RESSOURCES HUMAINES – TABLEAU DES EFFECTIFS –
MODIFICATIONS

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Par délibération en date du 26 mars 2025, le Conseil Municipal a approuvé la refonte du tableau des effectifs du personnel relatif aux différentes filières qu'il convient de modifier, pour tenir compte des besoins de la collectivité.

S'agissant des filières technique et culturelle, il convient d'adapter les effectifs en fonction du nombre d'élèves inscrits à l'issue de la rentrée scolaire 2025-2026 conformément au tableau ci-joint annexé.

Le montant de la dépense en résultant est affecté aux différentes imputations du budget de la Ville réservé au paiement des traitements et charges du personnel de l'exercice - chapitre 012.

La Commission des Finances a émis un avis favorable.

→ **Adoptée à l'unanimité après que le Conseil Municipal en eut délibéré.**

Pour..... 33

Contre..... 0

Abstentions.....3 (Mme LEROY, M. PACH, CLAVET)

Le Maire,

Sylvain ROBERT



La Secrétaire de Séance,

Michèle MASSET

Sylvain ROBERT

Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Pôle Vie de la Cité –
Accès aux services publics
et ressources internes
Service Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Véronique BLOTTIAUX
Réf : VB/BB

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 9 OCTOBRE 2025

=====

SEANCE DU MERCREDI 08 OCTOBRE 2025

=====

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 octobre, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 1^{er} octobre 2025.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH, MM. MAZURE, GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI, MAZEREUW, M. CUGIER, Mmes NION, BARBAUT, MASSET, M. LEFEBVRE, Mme GLEMBA, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mme LEROY, MM. CLAVET, WATTIER, Mme DAVID.

Etaient excusés : Mme BOURDON ayant donné pouvoir à Mme CORRE, Mme VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. HOJNATZKI ayant donné pouvoir à M. CECAK, Mme BRAET ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, M. PACH ayant donné pouvoir à M. CLAVET, Mme VINCENT n'ayant pas donné pouvoir.

Etaient absents : M. DESMARETZ, Mme LAUWERS.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame MASSET, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

TABLEAU DES EFFECTIFS - POSTES A TEMPS NON COMPLET (Annexe à la délibération n°23)
CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2025

FILIERE CULTURELLE											
ANCIENNE SITUATION						NOUVELLE SITUATION					
Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois occupés		Emplois vacants	Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois occupés		Emplois vacants
			Titulaires	Contractuels					Titulaires	Contractuels	
A	Professeur d'EA Discipline : Hautbois Base hebdomadaire : 2 h	1	0	0	1	B	Assistant d'EA Discipline : Hautbois Base hebdomadaire : 3 h	1	0	1	0
B	Assistant d'EA Discipline : Guitare Base hebdomadaire : 6 h	1	0	1	0	B	Assistant d'EA Discipline : Guitare Base hebdomadaire : 12 h	1	0	1	0
B	Assistant d'EA Discipline : Alto Base hebdomadaire : 8 h	1	0	1	0	B	Assistant d'EA Discipline : Alto Base hebdomadaire : 7 h	1	0	1	0
FILIERE TECHNIQUE											
ANCIENNE SITUATION						NOUVELLE SITUATION					
Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois occupés		Emplois vacants	Catégorie	Cadre d'emplois	Emplois ouverts	Emplois occupés		Emplois vacants
			Titulaires	Contractuels					Titulaires	Contractuels	
C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 29 h	1	1	0	0	C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 29 h	2	1	1	0
C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 28 h	4	3	0	1	C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 28 h	8	3	4	1
C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 27 h	2	1	1	0	C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 27h	1	1	0	0
C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 26 h					C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 26 h	7	0	7	0
C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 25 h	2	0	1	1	C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 25 h				
C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 24 h	7	1	6	0	C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 24 h	1	1	0	0
C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 23 h	2	0	2	0	C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 23 h				
C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 22 h	1	1	0	0	C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 22 h				
C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 20 h					C	Adjoint Technique Base hebdomadaire : 20 h	2	0	2	0